

CONSEIL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ EN IRRIGATION ACCÉDER À UNE RESSOURCE EN EAU

Notre conseiller spécialisé dans l'accompagnement des irrigants ou futurs irrigants vous accompagne dans vos formalités et projets d'accès à la ressource!



Vous souhaitez

- Une assistance technique dans le cadre d'une demande d'accès au réseau collectif de distribution d'eau agricole.
- Bénéficiez d'une autorisation de prélèvement d'eau dans le milieu naturel (votre Chambre d'agriculture a été désignée par arrêté préfectoral en qualité de mandataire pour les demandes d'autorisation temporaire de prélèvement à usage agricole).



Nous vous proposons

- Un accompagnement pour prendre en compte les spécificités de votre exploitation.
- Une évaluation précise de la ressource en eau disponible.
- D'intégrer le dispositif procédure mandataire en cas de prélèvement dans le milieu naturel.



Vous obtenez

- Un DIAGNOSTIC DE FAISABILITÉ pour l'accès à une ressource en eau.
- Une ÉTUDE D'INCIDENCE dans le cadre d'un prélèvement dans le milieu naturel.
- Une DEMANDE DE RACCORDEMENT ou DE PRÉLÈVEMENT qui sera adressée pour instruction aux autorités compétentes.

Vos contacts

RAMIN Christophe

Conseiller Irrigation

- **O** 0690 31 33 98 / 0590 25 17 17
- aramin.c@guadeloupe.chambagri.fr

LODIN Sonia

Assistante

- 0590 25 17 17
- lodin.s@guadeloupe.chambagri.fr







- Dossier technique de raccordement à un réseau collectif: opération prise en charge par un financement du CONSEIL RÉGIONAL.
- Procédure mandataire : frais de dossier transmis à la demande.



PRESTATIONS & CONSEILS 2022